

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Rche d'homologation N°
Voiture de livraison	A R O	aro - 240	CH 3060.01

Constructeur INTREPRINDEREA MECANICA NUSCEL, Cimpulung, Arges (R)

Identification "aro - 240" sur plaquette du constructeur.

Plaquette constr. sous le capot moteur, à droite sur l'avant.

N° du châssis à droite, latéralement sur support de la suspension.

Ident du moteur "L 25" derrière le numéro du moteur; à l'avant, à gauche latéralement sur bloc-moteur sous thermostat.

Importateur princ. VISA, VEHICULE IMPORT SA., 1606 Forel / à partir du 15.10.1977: Fritz Mäder, Autogarage, 3175 Flamatt / FR

Véhicule homologué 21172 Signes fixes dans code du type aro - 240

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique

Transmission mécanique synchronisée *

Nombre de vitesses 4 x 2 Entraînement toutes roues **

Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, agissant sur toutes les roues, Assistance par dépression, agissant sur roues avant.

Frein auxiliaire mécanique, exp.int., agissant sur roues arrière.

Frein d'arrêt mécanique, exp.int., agissant sur roues arrière.

Ralentisseur ---

Contrôle 2 circ. contrôle du niveau avec lampe-témoin séparée.

Moteur

Marque A R O Type L 25

Construction en ligne Temps 4

Carburant B Position avant

Refrigidiss. eau Nombre cylindr. 4

Alésage 97 Course 84,4

Cylindrée 2495 CV-impôt 12,71

Puissance en CV 83 DIN à t/min 4200

Bruit à proximité 87 dB/A à t/min 3150 x)

Silencieux 1 pot 420 x Ø 160 mm

Mesure des gaz ECE 15 ***)

Déparassitage OCE, annexe 8 chiffre 3 + 4 Genre "D"

Carrosserie ouverte ou bâchée +)

Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h

Ceintures sécurité ++) Rétroviseur gauche et droite

Cale --- Attelage crochet

Antivol ---

Nombre de places 1 2 +++) av 2 centre --- ar +++)

Dimensions

	Int.	ext.		
Longueur	<u>1370</u>	<u>4035</u>	Empattements	<u>2350 / ---</u>
Largeur	<u>1520</u>	<u>1775</u>		<u>--- / ---</u>
Hauteur	<u>1180</u>	<u>1990</u>	Voie	av <u>1445</u> ar <u>1445</u>
Porte à faux	lat. <u>---</u>	<u>---</u>	Voies	av <u>---</u> ar <u>---</u>
	av <u>---</u>	<u>700</u>		ar <u>---</u> d <u>---</u>
	ar <u>770</u>	<u>985</u>	Braquage	g <u>10200</u> d <u>11100</u>

Distance volant - vers l'avant du véhicule ---

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>820</u>	<u>810</u>	<u>1630</u>
Charge utile	<u>40</u>	<u>580</u>	<u>620</u>
Poids total	<u>860</u>	<u>1390</u>	<u>2250</u>
Garantie fabr.	<u>---</u>	<u>---</u>	<u>2250</u>
Dimens. pneus	<u>6,50 - 16</u>	<u>6,50 - 16</u>	(Variantes
Ply / bar	<u>8 / 3,25</u>	<u>8 / 3,25</u>	voir
Charge	<u>1500</u>	<u>1500</u>	remarques)
pour V max	<u>120</u>	<u>120</u>	

Garantie poids remorquable avec frein 5000

Garantie poids remorquable sans frein ---

Garantie poids de l'ensemble ---

Poids remorquable testé 5000

Vitesse maximale selon le constructeur 110 km/h

Vitesse maximale testée --- km/h

Équipement					
Feux de route	CR	(E)			
Feux de croisement	CR	(E)			
Feux de position	A	(E)			
Feux rouges	R	(E)			
Feux stop	S1	(E)			
Clignoteurs	av J	(E)	ar 2a	(E)	
Catadioptres	av --		ar I	(E)	
Feux de gabarit	av --		ar --		
Feux complément.					
Eclairage plaque	1 séparé au centre				
Essuie-glace	2 balais avec/ sans lave-glace				
Avertisseurs	HELLA el 20005				
	ou d'autres modèles homologués selon les				
	fiches d'homologation.				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	A R O		ara - 240
Homologation N°	CH	3060 01	
Carrosserie	ouverte ou bâchée		
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	1630	Carburant	B
Charge utile	620	CV-impôt	12,71
Poids total	2250	Cylindrée	2495

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : avec boîte complémentaire route / terrain.
- **) Entraînement : avant déclenchables. - Sur demande avec dispositif permettant de libérer les roues avant du différentiel.
- ***) Mesure des gaz : emplacement de la vignette sous le capot moteur, à droite sur l'auvent.
- +) Carrosserie : des bavettes sont exigées à l'arrière.
- ++) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23 al. 3bis; les ceintures du type A sont conformes.
- +++) Nombre de places : pour le transport occasionnel de personnes au sens de l'art. 61 al. 2 OCR.
Arrière: 6 places (total: 8 places).
L'extrémité arrière des bancs longitudinaux doit être assurée par un appui.

Grille de protection nécessaire.

- x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche : 33,4 km/h, M2, IA 4,714 = 81, dB/A

Remplace FH CH 3060 01 du 2.9.76
Nouvel Importateur / Bruit

(18.01.1977) (31.10.1977)

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 30 août 1976 / 2 septembre 1976

Homologation fédérale des types de véhicules

Equipement					
Feux de route	CK	(E)			
Feux de croisement	CK	(E)			
Feux de position	A	(E)			
Feux rouges	R	(E)			
Feux stop	S1	(E)			
Climoteurs	av 1	(E)	ar 2a	(E)	
Catadioptrés	av ---		ar I	(E)	
Feux de gabarit	av ---		ar ---		
Feux complément.					
Eclairage plaque	1 séparé au centre				
Easule-glace	2 balais avec/lave-glace				
Avertisseurs	HELLA el 20005				
	ou d'autres modèles homologués selon les				
	fiches d'homologation.				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	A R O	arp - 240	
Homologation N°	CH 3060 01		
Carrosserie	ouverte ou bâchée		
Places	total 2	avant 2	
Poids à vide	1630	Carburant B	
Charge utile	620	CV-Impôt 12,71	
Poids total	2250	Cylindrée 2495	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : avec boîte complémentaire route / terrain.
- **) Entraînement : avant déclenchables. - Sur demande avec dispositif permettant de libérer les roues avant du différentiel.
- ***) Mesure des gaz : emplacement de la vignette sous le capot moteur, à droite sur l'auvent.
- +) Carrosserie : des bavettes sont exigées à l'arrière.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23 al. 3bis; les ceintures du type A sont conformes.
- +++) Nombre de places : pour le transport occasionnel de personnes au sens de l'art. 61 al. 2 OCR. Arrière: 6 places (total: 8 places). L'extrémité arrière des bancs longitudinaux doit être assurée par un appui.

Grille de protection nécessaires.

Remplace FH CH 3060 01 du 2.9.76
Importateur

(18.01.1977)

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 30 août 1976 / 2 septembre 1976

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de livraison

A R O

a r o - 2 4 0

CH 3060 01

Fiche complémentaire

I.

Complément du 07.08.79 à Berne - Gau/Ad

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 34,2 km/h, M2, iA 4,714 = 79,5 dB/A
à proximité de l'échappement: 86 dB/A à 3150 t/min.

A partir du No du châssis : 46'000

Frein de service : avec assistance par dépression, agissant sur toutes les roues, limiteur (G-Valve) agissant sur les roues arrières.

Carrosserie / Dimensions : livrable sur demande avec roue de secours fixée à l'extérieur.
longueur = 4'285 mm
porte à faux arrière = 1'235 mm.

Complément du 07.01.81 - Schw

Nouvel importateur principal dès le 01.10.80: Auto Chablais, Fr. Zumbrunnen, 1860 Aigle

Mesure des gaz: conforme selon ECE 15, modification 03